



Dossier de presse

Performance PME®

Sensibiliser les entreprises de la région Centre au management des risques

Lundi 19 mai 2008

Préfecture de la région Centre
Salle Anne de Beaujeu
181 rue de Bourgogne
45 000 ORLEANS



Communiqué de synthèse

Performance PME® : Sensibiliser les entreprises de la région Centre au management des risques

Monsieur Luc Brunet, directeur du Centre National des Risques Industriels, Nicolas Trimbour, directeur régional de l'Industrie, de la recherche et de l'environnement par intérim et Madame Marie-Madeleine Mialot, vice-présidente du Conseil Régional, ont présenté le lundi 19 mai 2008, une action collective « **PERFORMANCE PME®** » destinée aux entreprises de la région Centre.

Financée à parité par l'Etat et la Région, cette action a pour objectif de **mener une action de consolidation du tissu économique par une approche innovatrice des principaux risques et de la vulnérabilité des entreprises**. Elle vise à analyser l'ensemble des risques (industriels, patrimoniaux, managériaux, stratégiques, environnementaux, sociaux et relationnels, management de chaîne de production, économiques et financiers, juridiques et réglementaires). Il s'agit ainsi d'une vision à 360° de la durabilité de l'entreprise.

Le CNRI prévoit de faire bénéficier une centaine d'entreprises de cette démarche. Au 15 avril, après quelques mois de déploiement du projet, 25 entreprises se sont déjà engagées. Les chefs d'entreprise seront accompagnés par des spécialistes pour identifier, analyser, hiérarchiser et maîtriser les facteurs de risques de l'entreprise en

réalisant un diagnostic complet. Une synthèse de tous les diagnostics sera réalisée pour identifier les 5 risques les plus fréquemment rencontrés. 5 ateliers thématiques composés des chefs d'entreprises et d'experts débattront afin de progresser dans une démarche de prévention des risques.

L'Etat et la Région Centre financent cette action à hauteur de 40 % chacun. Leur participation financière permet aux entreprises de bénéficier d'un audit complet des risques pour un coût modique. Dans un environnement économique qui évolue en permanence, l'action PERFORMANCE PME® offre un outil de management pertinent aux chefs d'entreprise pour les aider à gérer avec efficacité et sécurité la conduite du changement.

Après cet audit, les entreprises pourront être accompagnées individuellement par les experts du réseau CNRI dans une démarche d'entreprise responsable et durable qui donnera lieu à l'attribution d'un label.

Contact presse :

Mme Dominique DERENNE, chargée de communication – DRIRE

téléphone 02 38 41 76 97

courriel : dominique.derenne@industrie.gouv.fr

Monsieur Luc BRUNET, Directeur - CNRI

téléphone :02 48 48 40 29

courriel : luc.brunet@cnri-bourges.org

Sommaire

Performance PME : une démarche innovatrice page 5

Les missions de la DRIRE du Centre page 7

Annexes

- Témoignages de PME, assureur, banque ...
- Liste des entreprises participant à l'opération collective
- Plaquette de présentation du Centre National des Risques Industriels
- Plaquette « Performance PME »
- Lettre d'information de la DRIRE « DI Centre » n° 2
- Plaquette d'informations « actions collectives de la DRIRE du Centre »

Performance PME® : une démarche innovatrice

Le Centre National des Risques Industriels a engagé une action régionale, intitulée **Performance PME®**, en direction des PME et des PMI de 50 à 250 salariés des six départements de la région Centre qui ne sont pas des filiales de groupes pour les sensibiliser aux risques auxquelles elles peuvent être confrontées. Cette action concerne l'ensemble des risques qui peuvent entraîner des conséquences préjudiciables pour une entreprise : risques professionnels, industriels, environnementaux, transmission, propriétés intellectuelles et industrielles, brevets, assurance, recrutement, gestion, management, naturel, management des compétences.

Un objectif : mener une action de consolidation du tissu économique par une approche innovatrice prenant en compte les dimensions économique, sociale et environnementale c'est-à-dire adopter la logique de développement durable.

Cette action bénéficie d'une **aide financière de l'Etat (DRIRE) et de la Région qui financent, chacun, 40 % de l'opération. Elle a pour objectif de toucher une centaine d'entreprises. Au 15 avril 2008, 25 entreprises se sont déjà engagées dans la démarche.**

Une action en trois étapes

1^{er} étape : Un consultant expert est chargé de la maîtrise d'œuvre du projet et de l'animation d'un réseau national et pluridisciplinaire de consultants qui a élaboré une méthodologie d'audit interactive accompagnée d'une formation préparatoire. Une plaquette qui présente l'action a été adressée aux 3 600 PME/PMI de 50 à 250 salariés de la région (octobre 2006 à juillet 2007). Une vingtaine d'actions de proximité (petits déjeuners, colloques, salons...) ont été menées en collaboration avec les organisations professionnelles pour promouvoir le projet.

2^{ème} étape : Un audit d'une journée est réalisé par deux consultants dont les spécialités permettent d'analyser l'ensemble des risques. Ils identifient et évaluent, avec le chef d'entreprises et ses collaborateurs, la vulnérabilité de l'entreprise sur la base de 250 questions réparties selon neuf axes de vulnérabilité potentielle. Après l'audit, chaque chef d'entreprise recevra un rapport complet sur son entreprise qui pourra être utilisé comme un outil de pilotage. Une convention de confidentialité est conclue avec le CNRI afin de protéger les savoir-faire et les données des entreprises. Les conclusions de l'audit sont également présentées à l'ensemble des entreprises participant à l'opération.

Les chefs d'entreprises disposent, avec ce diagnostic, d'un outil de maîtrise des risques qui peut faciliter les négociations avec les porteurs d'intérêt (banques, assurances, institutionnels). Les entrepreneurs peuvent, en effet, démontrer avec ce document leur engagement pour maîtriser leurs risques et, par conséquent, pérenniser leur entreprise.

3^{ème} étape : le CNRI anime des ateliers thématiques pour dégager les meilleures pistes d'action à l'issue du diagnostic. Les chefs d'entreprises pourront y débattre avec les meilleurs experts du secteur, pour la plupart adhérents du CNRI, confronter leur expérience et même mutualiser leurs actions. Les conclusions des groupes de travail seront présentées aux chefs d'entreprises lors d'une réunion collective afin de les sensibiliser sur la nécessité de mettre en place un plan d'actions.

Le réseau CNRI propose aux entreprises des actions de soutien individualisées en compléments de cette action collective.

La mise en place des plans d'action et des outils de monitoring fera l'objet de l'attribution du label « Entreprise Responsable & Durable » dont le logo, une feuille de Ginkgo, rappelle la résistance de cet arbre aux situations critiques. Le Ginkgo est en effet le seul être vivant ayant résisté à l'épicentre de l'explosion nucléaire d'Hiroshima en 1945.

Les missions de la direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement du Centre

www.centre.drire.gouv.fr

La Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) est un service déconcentré de l'Etat placé sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département. Elle travaille pour le ministère de l'Ecologie, de l'Energie du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (80 % de ses missions) et pour le ministère de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi pour les activités métrologie et développement économique.

Les missions de la DRIRE ont pour finalité le développement économique durable, la prévention des risques, la sécurité des produits et la réduction des pollutions et des nuisances sur l'environnement.

Dans le domaine du développement industriel et économique, la DRIRE a pour mission **de connaître, sensibiliser et accompagner les entreprises** avec quatre priorités : le développement de l'innovation et du transfert de technologie, l'anticipation des mutations économiques, la promotion du développement durable, la diffusion des technologies de l'information et de la communication.

La DRIRE est l'un des principaux interlocuteurs des pôles de compétitivité, qu'elle accompagne dans leur développement, leur structuration et dans la recherche de financement de leurs projets innovants.

Elle finance des actions collectives pour mobiliser et accompagner un groupe d'entreprises, principalement des PME, autour d'un thème novateur par l'intermédiaire d'un porteur de projet. La lettre DI Centre n°2 (en annexe) présente les actions collectives mises en œuvre par la DRIRE.